

Relations gouvernementales

Évaluations techniques et étiquetage

Le dernier numéro de l'ACMPN Aujourd'hui mentionnait que l'ACMPN avait eu vent de la possibilité que Transports Canada soit aux prises avec un certain retard dans l'exécution des évaluations techniques des embarcations et/ou dans la simple production des étiquettes et leur acheminement aux fabricants d'embarcations.

En outre, des rumeurs selon lesquelles des cargaisons d'embarcations sans étiquettes s'étaient vues refuser l'entrée au Canada par le personnel de l'Agence des services frontaliers sont parvenues jusqu'à nous. Nous avons aussi entendu dire qu'un inspecteur de Transports Canada avait procédé à une visite chez un détaillant pour examiner les embarcations en inventaire et qu'il avait identifié parmi celles-ci des produits qui ne portaient pas d'étiquette de Transports Canada. L'inspecteur de Transports Canada aurait alors averti le détaillant de ne pas vendre ces embarcations jusqu'à ce qu'elles aient été étiquetées.

La loi exige qu'une étiquette de capacité ou de conformité émise par Transports Canada soit en place sur les embarcations fabriquées à l'extérieur du Canada avant que celles-ci n'entrent au pays. Toutefois, étant donné le retard important qu'accuse Transports Canada dans la livraison de ces étiquettes aux fabricants, cette exigence transfrontalière a été quelque peu relâchée pour le moment. En ce qui concerne les embarcations fabriquées au Canada, les étiquettes doivent être en place avant que les produits finis ne soient expédiés aux détaillants.

L'été dernier, Transports Canada a éprouvé énormément de difficultés à effectuer les évaluations techniques des nouveaux modèles ainsi qu'à fournir les étiquettes destinées aux embarcations ayant déjà été évaluées. Il semble que l'efficacité des mesures mises en place par Transports Canada pour remédier à la situation se soit dégradée et les fabricants d'embarcations membres de l'ACMPN et de la NMMA peuvent se retrouver à nouveau aux prises avec les mêmes problèmes.

Afin d'atténuer les conséquences de la situation qui prévalait l'automne dernier, Transports Canada a préparé une lettre destinée à aider les fabricants de produits approuvés à faire passer la frontière à leurs produits sans que l'étiquette réglementaire n'ait été apposée ou à obtenir un permis pour les embarcations ne portant pas d'étiquette. Dans les deux cas, l'utilisation de cette lettre « de réconfort » a été jugée nécessaire à cause des difficultés qu'éprouvait Transports Canada durant cette période. L'objectif de la lettre était d'informer les douaniers des problèmes de Transports Canada et/ou d'aviser les détaillants, les consommateurs et les bureaux émetteurs de permis que les embarcations étaient sécuritaires et pouvaient même détenir un permis malgré l'absence d'une étiquette de Transports Canada. Bien que Transports Canada n'ait pas assuré à cette lettre une diffusion suffisante, les situations critiques ont quand même pu être résolues de manière satisfaisante.

Des représentants de l'ACMPN et de Transports Canada se sont rencontrés et travaillent présentement à recueillir les noms des personnes ressources chargées de la

conformité des embarcations chez tous les fabricants d'embarcations membres de l'ACMPN et de la NMMA afin de constituer une base de données. La prochaine étape consiste à aviser ces entreprises de la probabilité qu'elles subissent des délais et à évaluer la gravité de la situation en demandant aux membres des détails sur leur cas en particulier. Par la suite, les représentants de l'ACMPN rencontreront à nouveau les représentants de Transports Canada pour demander que des mesures immédiates soient mises de l'avant afin de régler les problèmes internes qui ont un impact sur le proche avenir.

Permis d'embarcation de plaisance

Notre dernier numéro mentionnait le transfert du système de gestion de la délivrance des permis d'embarcation de l'Agence des services frontaliers du Canada à Service Canada qui a été annoncé par Transports Canada et qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} avril 2006.

Le bulletin conseillait aux détaillants et aux consommateurs de s'adresser à M. Colin Michael chez Transports Canada pour toute question. Nous avons appris récemment que M. Michael ne serait plus relié à ce projet à compter de la mi-mars. C'est M. Carl Parisien qui le remplace. Pour toute question portant sur le processus de délivrance des permis ou sur le transfert de cette fonction à Service Canada, veuillez envoyer un courriel à parisic@tc.gc.ca.

Pour de plus amples renseignements sur cet important sujet, visitez le site Web de l'ACMPN.

Membres

Aidez l'ACMPN à recruter de nouveaux membres

Si vous connaissez une entreprise de votre région qui œuvre dans l'industrie nautique et qui n'est pas encore membre de l'ACMPN, merci de bien vouloir le signaler à Mme Robyn Connolly en composant le (905) 845-4999, poste 222, ou en écrivant à rconnolly@mma.ca.

Nouvelles des membres de l'ACMPN

Changements au sein de l'équipe des ventes et du marketing de Lund Boats Canada

Lund Boats Canada Inc. est heureuse d'annoncer les changements apportés récemment à ses équipes de ventes et de marketing. À la suite de la démission du directeur du marketing, M. Nikki Glahns, M. Tom MacNair, qui était directeur des ventes, a accepté le poste de directeur des ventes et du marketing. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, M. MacNair supervisera l'ensemble des activités de vente et de commercialisation pour les produits Lund et HarrisKayot au Canada.

M. Perry Chernos, qui était adjoint au directeur des ventes, a été promu au poste de directeur des ventes. Perry fait partie de l'équipe de Lund Boats Canada depuis six ans et la décision de lui accorder cette marque de confiance n'a pas été difficile à prendre. Il a prouvé ses mérites en maintes occasions et toute l'équipe de Lund Boats se réjouit qu'il devienne le nouveau directeur des ventes. Félicitations Perry!

Mme Tracy Brunet demeurera superviseur de l'équipe marketing. Toutefois, ses tâches et ses responsabilités ont pris de l'ampleur. Nous tenons à souligner le dévouement et les compétences dont Mme Brunet fait preuve dans ce domaine. Dorénavant, pour toute question reliée au marketing, veuillez vous adresser à Mme Brunet en composant le (204) 346-2628, poste 254.

Un nouveau poste de coordonnateur des ventes et du marketing a été créé et sera affiché prochainement. La responsabilité première de la personne qui occupera ce poste sera de soutenir le Service des ventes et du marketing.

Joignez-vous à nous pour féliciter toutes les personnes dont les rôles ont été redéfinis!

Ontario plein air – Bannières à vendre

Idéales pour les salles de démonstration d'équipement nautique et pour les salons, qu'ils soient spécialisés ou ouverts au public. 120 bannières triangulaires en voile de polyester. Utilisées pour la dernière fois au Toronto Boat Show. Longueurs variant de cinq à 20 pieds et largeurs variant de quatre à treize pieds. Avec 16 petites bannières de vinyle. Ensemble de couleurs éclatantes du plus bel effet : blanc, bleu sarcelle et mauve. En excellent état. Vous pouvez acheter le lot au complet ou des lots plus petits, selon vos besoins. Photos disponibles. Communiquez avec Mike Pendergrass en écrivant à mike.pendergrass@rogers.com ou en composant le (905) 640-3165.

Actualités de l'industrie nautique

Votre entreprise diffuse-t-elle des nouvelles sur l'industrie nautique ou des communiqués de presse? Si oui, l'ACMPN aimerait recevoir ces renseignements. Vous pouvez les envoyer par courriel à cmma_info@cmma.ca.

Promotions

Création d'un nouveau conseil de gestion pour le programme canadien « Découvrez le nautisme »

La première rencontre du conseil de gestion du programme canadien « Découvrez le nautisme » s'est déroulée le 18 janvier dernier, au Toronto International Boat Show.

Le conseil sera composé de représentants de toutes les associations de l'industrie nautique qui prennent part au programme. Les personnes qui siégeront au conseil de gestion ont été choisies par les membres du conseil d'administration des organisations partenaires. Chacune d'elle s'est vu confier un mandat de deux ans au sein du conseil de gestion du programme canadien « Découvrez le nautisme ».

Voici la liste des membres du conseil de gestion : Alan Stovell, de Western Marine Ltd., qui représente la BC Marine Trade Association; Jim Flood, de la Mid-Canada Marine Dealers Association; Scott MacCrimmon, de Ed Huck Marine, qui représente la Ontario Marine Operators Association; Yves Paquette, de l'Association Maritime du Québec; Terry Conrad, de Conrad Marine Sales & Service Ltd., qui représente la Atlantic Marine Trade Association. Linda Waddell, de NMMA Canada; Roy Baird fils, de Les Plaisanciers; Rick Layzell, de Yamaha Motor Canada; Lizanne Madigan, de Formula Media Group; et Adrian Rushforth, de Mercury Marine Limited sont les membres du conseil qui représentent l'ACMPN.

En plus d'avoir été choisi pour siéger au conseil de gestion du programme canadien « Découvrez le nautisme », Scott MacCrimmon a été nommé président du conseil à l'unanimité.

La raison d'être du conseil de gestion du programme canadien « Découvrez le nautisme » est de conseiller et d'orienter les gestionnaires du programme ainsi que de leur faire part des commentaires et des réactions des gens de l'industrie.

« Les gestionnaires du programme canadien " Découvrez le nautisme " vivent présentement une période transition emballante », commente Lindsay Rennie, le directeur du marketing du programme embauché récemment. M. Rennie a été présenté aux membres du conseil de gestion lors de cette première rencontre. « J'ai très hâte de travailler avec les membres du conseil de gestion, de contribuer à l'évolution du programme " Découvrez le nautisme " et d'élaborer la stratégie qui assurera la croissance future de cette industrie », a-t-il déclaré.

Faits saillants des récents salons nautiques

Vancouver International Boat Show

En Colombie-Britannique, l'industrie nautique continue de croître à un rythme accéléré. Les résultats de vente et le nombre de visiteurs accueillis au récent International Boat Show de Vancouver étaient à la hausse.

Au total, l'événement d'une durée de cinq jours a accueilli 38 305 visiteurs. En 2005, le nombre de visiteurs était de 36 016 et en 2004, il était de 37 481. La fréquentation a donc connu 26 % d'augmentation depuis 2004, année au cours de laquelle la BC Marine Trades Association est devenue propriétaire à 100 % de l'événement alors que la National Marine Manufacturers Association prenait en charge la gestion du salon.

De manière générale et uniforme, les exposants ont réalisé de meilleures ventes cette année. Cette augmentation touche toutes les catégories de produits, depuis les yachts de luxe jusqu'aux petits canots automobiles, en passant par les équipements et accessoires nautiques. « L'une des plus belles réussites de l'édition 2006 du salon a été la portion qui s'est déroulée à l'extérieur, sur un plan d'eau, au Club nautique de False Creek, commentait Jennifer Kastelein, directrice générale du salon. Plus de 10 000 visiteurs s'y sont rendus, ce qui dépasse largement le nombre que nous avons prévu.

La fréquentation accrue du site extérieur sur un plan d'eau illustre l'intérêt grandissant des gens de la Colombie-Britannique pour le nautisme de luxe et pour la voile. »

On prépare déjà l'édition 2007 du salon, qui se déroulera du 7 au 11 février, à BC Place Stadium et au Club nautique de False Creek.

Événements à surveiller

Horaire des salons nautiques d'hiver au Canada

Vous cherchez de l'information sur les salons nautiques canadiens qui auront lieu durant la saison hivernale? Consultez l'horaire des événements en visitant le

<http://www.discoverboating.ca/discoverboating/shows.cfm>.

Horaire des réunions des CCMCs régionaux

<http://www.cmac-ccmc.gc.ca/fr/CCMCReg.htm>

American Boating Congress – Conférence législative

Du 20 avril au 2 mai 2006

Washington, D.C.

<http://www.nmma.org/abc/>

Séance Nationale du Conseil Consultatif Maritime Canadien

Du 1^{er} au 4 mai 2006

Centre de conférence du gouvernement, Ottawa

<http://www.cmac-ccmc.gc.ca/fr/menu.htm>

Journées de démonstration de l'OMOA – Turkey Point

27 et 28 mai 2006

Marina de Turkey Point, Turkey Point, Ontario

Journées de démonstration de l'OMOA - Gravenhurst

10 et 11 juin 2006

Quai Muskoka, Gravenhurst, Ontario

Journées de démonstration de l'OMOA - Orillia

17 et 18 juin 2006

Port d'Orillia, Orillia, Ontario

1^{er} tournoi de golf annuel sur invitation du magazine *Boating Business*

Le 20 juin 2006

Club de golf de Shawneeki, Sharon, Ontario

Journées de démonstration de l'OMOA - Port Credit

24 et 25 juin 2006

Marina du port de Port Credit, Port Credit, Ontario

Journées de démonstration de l'OMOA - Nepean

22 et 23 juillet 2006

Club de voile de Nepean, Nepean, Ontario